

Questions orales

rendre notre secteur de la fabrication plus productif et plus concurrentiel, nos secteurs forestier et minier plus concurrentiels, ainsi que notre secteur agricole. Cette taxe va aider tous nos secteurs d'exportation. Voilà pourquoi nous sommes déterminés à mettre cette taxe en application et pourquoi le gouvernement actuel s'estime tenu de le faire.

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt la réponse du ministre des Finances, qui a cité M. Bullock, président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Le Mardi 6 février, le ministre a tenu les propos suivants, qui figurent à la page 7892 du *hansard*:

Mon collègue parle de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. J'ai des lettres de membres de la FCEI qui ont entendu ce que m'a raconté leur président. . .

Ma question est relativement simple. Si le ministre des Finances ne croit pas que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante est contre la TPS, est-il prêt à discuter avec des gens comme M^{me} Swift et M. Bulloch, qui sont des porte-parole des petites entreprises, et à leur expliquer pourquoi il estime que son projet de taxe est si bon, qu'il n'a rien du cauchemar qu'ils appréhendent?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai rencontré M. Bulloch à maintes reprises. Nous avons des divergences de vues sur certains aspects de la TPS. Nous sommes toutefois d'accord sur un point, que mentionne d'ailleurs M. Bulloch dans l'extrait que je viens de lire, c'est qu'il n'y a pas de meilleure solution de rechange. Le député est conscient que nous ne pouvons conserver la taxe sur les ventes des fabricants. Il l'a dit lui-même le 8 août dernier.

Nous proposons un changement. Contrairement à l'opposition, nous ne pouvons nous contenter de critiquer. Nous devons assumer notre rôle de gouvernants et élaborer des politiques. La taxe sur les produits et services constitue la meilleure formule que nous ayons pu trouver pour remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, et nous avons l'intention d'appliquer cette solution.

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, le ministre des Finances s'intéresse beaucoup aux solutions de rechange. Je voudrais lui en présenter une. En ce qui touche les 14 millions de dollars qu'il va dépenser pour informer les Canadiens à propos de la TPS. . .

M. Clark (Yellowhead): Quelle est-elle votre solution de rechange?

M. Young (Gloucester): C'est une solution de rechange à une dépense de 14 millions.

Je me demande si le ministre des Finances organiserait les députés qui siègent à votre droite, monsieur le Président, les députés conservateurs, qui sont tous bien payés et qui ont les moyens de voyager. . .

M. Mulroney: Vous aussi!

M. Young (Gloucester): Moi aussi, évidemment. Ils ont les moyens de voyager dans tout le Canada. Au lieu de dépenser 14 millions de dollars pour des brochures, pourquoi le ministre des Finances ne demande-t-il pas à ses collègues d'aller partout au Canada expliquer la taxe sur les produits et services aux Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, vous avez sans doute remarqué que le député n'a pas proposé de solution de rechange à la taxe sur les produits et services pour la bonne raison qu'il n'en a aucune à proposer.

Il encourage les députés de ce côté-ci de la Chambre à aller parler de la TPS à un aussi grand nombre de Canadiens que possible. C'est ce que nous faisons, que nous avons fait depuis le début et que nous continuerons de faire parce que nous tenons à cette taxe, de ce côté-ci de la Chambre. Nous considérons que c'est la meilleure solution, parce que nous remplaçons une mauvaise taxe par une bonne taxe. J'ai une foule de déclarations de gens qui nous demandent de remplacer la taxe actuelle. Nous allons le faire parce que nous savons que nous devons le faire.

Les députés d'en face se demandent parfois pourquoi notre pays n'est pas plus compétitif. Cette taxe est l'un des moyens qui nous permettront de construire une économie plus compétitive.

* * *

LE PROGRAMME D'AIDE À LA CONTESTATION JUDICIAIRE

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État.

Au début de décembre, le Comité permanent des droits de la personne a recommandé fortement et unanimement la prolongation du Programme d'aide à la contestation judiciaire. Le comité a déclaré que l'accès aux tribunaux est essentiel à la reconnaissance efficace des droits constitutionnels.

Hier, chacun des employés du Programme de contestation judiciaire a reçu un avis de licenciement disant que le programme prendra fin le 31 mars prochain. Le ministre